

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

Sèvres, le 1^{er} juin 2026

COMMUNIQUÉ FAUSSE POLÉMIQUE À PROPOS DE LA LAÏCITÉ

Des allégations émanant d'opposants politiques circulent actuellement concernant un financement à venir par la ville de locaux paroissiaux. Ce serait une atteinte grave à la laïcité et il n'en est évidemment rien. La réalité est exactement inverse.

La paroisse Saint-Romain de Sèvres occupe des salles situées sous le pont du 8 mai 1945 depuis plus de 50 ans.

Comme pour tout occupant d'un bien dont le déménagement est contraint du fait de travaux publics à venir, des discussions ont été entamées en 2024 avec la paroisse et le diocèse pour discuter des compensations à prévoir du fait de l'obligation qui lui sera faite de quitter les salles sous le pont, temporairement durant les travaux à venir du centre-ville, et définitivement en cas de suppression des salles sous le pont.

À la suite de discussions, la paroisse a accepté de quitter les lieux durant les travaux et a fait valoir son souhait d'acheter de nouveaux locaux au sein du nouveau bâtiment qui sera construit sur deux niveaux sur la parcelle de l'ancienne station-service et dont l'un des deux niveaux sera occupé par la future halle de marché. La cession se fera aux conditions du marché, au moment de la signature de la vente.

Il n'y a donc aucune dépense publique envisagée contraire à la laïcité. Ce qui est envisagé, ce sont des recettes supplémentaires à venir au bénéfice du projet « Cœur de Sèvres » et de la ville.

Rappelons que le 9 juillet 2020, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a déjà donné tort à un opposant politique qui attaquait la ville au sujet d'une décision de la ville qu'il estimait contraire à la laïcité. Il n'en était rien. Les fausses leçons de laïcité, ça suffit !

Hôtel de Ville

54, Grande Rue

BP 76

92311 Sèvres Cedex

☎ 01 41 14 10 10

✉ mairie@ville-sevres.fr

🌐 www.sevres.fr